

De: Patrice DICONNE <pc.diconne@orange.fr>
Envoyé: mardi 25 novembre 2025 15:04
À: URBA ORNON
Objet: avis concernant la révision du PLU de Ornon

Bonjour,

Face à la montagne de documents relatifs à la modification du P.L.U. d'Ornon, nous nous limiterons à des avis sur seulement quelques points qu'il nous semble important de mettre en relief.

En prenant en compte les remarques d'habitants d'Ornon il semble que des éléments du projet ne soient pas en accord avec une vie de village à maintenir ou à harmoniser (notamment au Rivier).

Ne devrait on pas prendre ces remarques vraiment en considération.

Pour ce qui est du projet au Plan du Col, il nous semble orienté pour ne pas prendre en compte un échec récent et repartir sur les bases d'une activité qui a poussé des habitants du Plan du Col à mettre sur pied un collectif mettant en évidence des nuisances sonores et visuelles (constatées par huissier).

Reprendrait on une orientation dont on connaît le final en termes de résultats financiers et de bien être des habitants du Plan du Col et leur façon de vivre dans la bonne entente (bonne entente sacrifiée au profit du tourisme, mais qui n'apporte rien aux gens d'Ornon).

Au final, nous pensons que s'il est utile de considérer une vision du territoire pour les quelques années à venir, il est plus que nécessaire de prendre en compte les dépenses à mettre en œuvre que devront supporter les habitants d'Ornon sans que cela ne leur apporte une qualité de vie supplémentaire. (Le tourisme à tout prix, pour qui, pour quoi ?)

Madame et Monsieur DICONNE. Le plan du Col.